

CARTE PART'ÂGES

LES ACTIVITÉS DE LA COMMUNE À PORTÉE DE MAIN

La carte Part-âge est, comme son nom l'indique, une carte, destinée aux seniors de la ville à partir de 60 ans et pour les personnes handicapées sans limite d'âge. Elle a pour objectif de regrouper des activités de loisirs variées selon les besoins sur la commune. Elle compte 17 activités réparties en catégories : les activités sportives (zumba, gym, natation, country), les activités bien être (qi-qong, pilate, sophrologie), les activités gourmandes (pâtisserie), les activités culturelles (informatique, généalogie, kiosque aux chansons) et les activités manuelles (tricot, pastel, home déco, art floral).

UN RENOUVELLEMENT ANNUEL DES ACTIVITÉS

Cette carte se renouvelle partiellement chaque année avec des activités nouvelles selon les envies des Maxois. Ainsi, courant juin, les intervenants associatifs et bénévoles font le point en mairie avec l'adjointe aux seniors sur l'année écoulée et préparent l'année suivante (septembre à juin). Plusieurs critères sont à prendre en compte : la carte doit être variée au niveau des activités afin de répondre aux souhaits d'un plus grand nombre, et la tranche d'âge sénior allant de 60 ans à 99 ans, il faut s'adapter chaque année selon les besoins de la population. Pour la rentrée 2023-2024 la commune proposera deux nouvelles activités : une activité théâtre et une activité chorale.



Saint-Max

Ville Amie des Aînés depuis 2019
Saint-Max (54)

OBJECTIFS :

- Garder du lien social, et de garder son autonomie.
- Permettre aux seniors de rester bien dans leur corps.
- Permettre d'accéder à la culture sous différentes formes.
- Permettre à chacun de trouver sa place dans la commune.

PRATIQUE :

- Création d'une carte regroupant 17 activités à proposer aux seniors et aux personnes en situation de handicap.
- L'adhésion à la carte coûte 12€.
- Mise à jour annuelle du catalogue d'activités proposées.
- Communication autour de la carte en septembre de chaque année (renouvellement des adhésions et période d'essais).
- Accès à des salles et des activités supplémentaires pour les détenteurs de la carte.

AUTRES FONCTIONNALITÉS

Les inscriptions aux activités se font par trimestre et nécessitent une adhésion annuelle de 12 euros. L'adhésion à la carte permet aussi d'avoir des avantages avec les commerçants de la ville. Elle permet également aux Maxois plus âgés d'avoir un accès aux salles de quartier. Ces salles accueillent des activités mises en place par les bénévoles tels que les jeux de cartes et jeux de sociétés. Deux rencontres inter-ateliers (la galette des rois en janvier et le loto en juin) dans l'année sont offertes aux adhérents des différents ateliers, pour un moment de partage convivial.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Saint-Max, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com